

Actualité du logement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

certain appétit pour l'architecture se manifeste. Dommage que cette attirance sporadique soit quelque peu morbide!

Souvent, ce consommateur occasionnel de l'architecture peut, par ce biais, être accroché, recevoir une information et, devenu connaisseur, être à même d'apprécier la qualité architecturale dont il prend alors culturellement conscience.

En espérant que Frank Loyd Wright péchait par excès de pessimisme lorsqu'il disait que « ce qui sort d'un concours n'est que le meilleur compromis et non le meilleur projet », on peut souhaiter que cette tribune publique — que peut être le concours d'architecture — est bien

ce lieu d'un débat d'idées où l'« homo economicus », trop prépondérant aujourd'hui, soit plus souvent remplacé par un « homo sapiens » ayant retrouvé le plein usage de l'hémisphère droit de son cerveau.

Un jour viendra peut-être où tout homme sera artiste!

Mais d'ici là, nous restons tributaires de ce labyrinthe des discours sur l'art où chacun cherche, dans l'aveu de l'autre, la vérité autrement insaisissable de son goût...

L'art s'éprouve mais ne se prouve pas.

*Bernard Meuwly,
architecte de la Ville de Lausanne.*

Actualité du logement

**Vaud:
malgré une légère
amélioration,
le nombre
de logements
vacants reste
insuffisant**

D'après l'inventaire effectué par le Service cantonal de recherche et d'informations statistiques (SCRIS), le nombre de logements vacants recensés dans le canton de Vaud au 1^{er} juin 1986 est de 2000, alors qu'il était de 1743 une année auparavant.

Cette amélioration est réjouissante, car lorsqu'il n'y a pas assez de logements vacants, les personnes qui cherchent à se loger rencontrent beaucoup de difficultés à trouver l'appartement dont elles ont besoin et dont le loyer est abordable. Il n'y a cependant pas lieu de pavoiser. Le taux de logements vacants par rapport au nombre total de logements est de 0,84% en 1986 contre 0,74% une année auparavant. Comme l'on admet généralement qu'il y a crise en dessous de 1,5%, la situation actuelle reste très préoccupante.

Il faut relever aussi que près de la moitié des logements vacants sont à vendre, ce qui restreint évidemment l'offre de logements à louer. Si l'on considère encore qu'une forte proportion des logements à louer ont été construits au cours des deux dernières années, ce qui signifie inévitablement que leur loyer est élevé, on constate que le nombre d'appartements offerts en location pour un loyer supportable est très faible.

Dans la région lausannoise, le nombre de logements offerts en location au 1^{er} juin 1986 n'était que de 110 à Lausanne, 2 à Prilly et 4 à Pully. Un an auparavant, le nombre d'appartements à louer était de 62 à Lausanne, 13 à Prilly et 5 à Pully. C'est très insuffisant, car pour atteindre le seuil de 1,5% de logements vacants, il en faudrait au moins 975 à Lausanne, 83 à Prilly et 102 à Pully.

Il serait très dangereux de croire que la très légère amélioration constatée cette année signifie que le marché du logement est devenu normal. Les personnes confrontées à ce problème vous le confirmeront: la recherche d'un appartement reste très difficile parce que pour un nombre trop restreint d'appartements offerts en location, les candidats se bousculent nombreux au portillon. A moins d'y mettre le prix ou d'avoir beaucoup de chance, les recherches peuvent être longues et laborieuses, sans oublier que certains propriétaires et gérants profitent trop souvent de cette situation pour augmenter fortement les loyers lors de changements de locataires.

Jacques-André Mayor.

Dans le *Bulletin*
de septembre 1986
de l'AVLOCA.

		SERRURERIE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
		29 bis, rue de Lausanne 1201 GENÈVE Téléphone 31 09 45
RAYMOND GRANDVAUX		

ERIC REYMOND SA

BRULEURS A MAZOUT ET GAZ - CITERNES
Vente - Installation - Entretien

1000 LAUSANNE 6
Tél. (021) 27 62 33

1920 MARTIGNY
Tél. (026) / 2 28 34

